

N/REF : 6/08/2026 10H19 C:263775 I:37178

SERRATRICE COLETTE

V/Appel du Jeudi 06/08/2026 a 10H19

**136 CHEMIN DU PARC SERVIANTIN
38330 BIVIERS**

IMMEUBLE : SERVIANTIN
136 CHEMIN DU PARC DE
SERVIANTIN
38330 BIVIERS

St Martin-H, le 10 Aout 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 136 CHEMIN DU PARC SERVIANTIN - 38330 BIVIERS
CHEZ MME SERRATRICE COLETTE AU 06 20 69 28 95

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 06/08/2026 A 11H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME SERRATRICE
DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EXTÉRIEUR
PRÉSENCE DE RACINE
REGLMENT SUR PLACE EN CHEQUE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : RECU CHEQUE 7676743 D'UN MONTANT DE 251.88€ TTC - CIC

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	228,99	228,99

TOTAL H.T.	228,99
T.V.A. a 10,00%	22,89
TOTAL T.T.C.En EURO	251,88

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN